

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 23 NOVEMBRE 2018**

Date de Convocation : 17/11/2018
Nombre de conseillers en exercice : 11
Présents : 8
Absents : 3

L'an Deux Mille Dix Huit, le Vingt Trois Novembre à Vingt heures Trente, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en mairie sous la présidence d'Hugues CRIGNON, Maire.

Etaient présents : Mmes Laetitia JUMEL, Michèle JUMEL et Mrs : Olivier BELLAY, Jérôme CHATELET, Hugues CRIGNON, Jean-Marie DUVALET, Christophe PELAN, Maxime SENENTE.

Absents : Marie Christine LYLEIRE, Jean-Marie GAMAIN et Aurélien LECLERC

Secrétaire de séance : Laetitia JUMEL

Objet : Nomination d'un membre du Conseil Municipal à la commission de contrôle de la liste électorale à compter de janvier 2019

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les modifications concernant la révision de la liste électorale à compter de janvier 2019. Il convient de nommer un conseiller municipal à la commission de contrôle de la liste électorale.

Monsieur PELAN Christophe est nommé délégué de la commission électorale

Objet : Débat sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLUIH de la CCPV.

L'élaboration du PLUi-H de la Picardie Verte achève actuellement sa deuxième phase, celle du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), la première phase correspondait au diagnostic. Afin de répondre à la réglementation, l'article L 153-12 du Code de l'urbanisme stipule qu'un débat doit avoir lieu au sein du Conseil Communautaire ainsi que de l'ensemble des Conseils Municipaux du territoire sur les orientations générales du PADD.

Monsieur le Maire a exposé les 5 grandes orientations générales du PADD et le Conseil Municipal en a débattu.

Ce débat a permis de soulever quelques interrogations notamment concernant l'emprise foncière qui risque d'être un frein au développement économique et à l'octroi des autorisations d'urbanismes une fois le PLUIH approuvé.

Objet : Colis des aînés

Comme chaque année le Conseil Municipal décide d'offrir un bon d'achat d'une valeur de 35€ à chaque habitant de la commune de 65 ans et plus.

Questions diverses :

Les vœux du Maire auront lieu le Samedi 12 Janvier 2019 à 19h30

Département de l'Oise
COMMUNE de
DAMERAUCOURT
60210

Monsieur Châtelet Jérôme propose de créer une boîte à livres, le Conseil Municipal trouve l'idée intéressante et réfléchit à l'emplacement de cette boîte dans le village.

Levée de séance 22h00